

- **Produits phytosanitaires**

Deux processus fondamentaux contribuent à la dissipation d'un pesticide appliqué au sol. La dispersion, qui entraîne le produit et éventuellement ses dérivés hors du point d'application ou du volume de sol dans lequel il est recherché. Et la dégradation, qui assure la transformation de la molécule initiale d'une manière plus ou moins prononcée et pouvant aller jusqu'à sa minéralisation.

La dispersion est assurée par différents modes de transfert (volatilisation, lixiviation-lessivage, entraînement par ruissellement, absorption par la plante), tandis que la dégradation fait intervenir des réactions chimiques ou biochimiques (photolyse (décomposition chimique par la lumière), hydrolyse, (décomposition chimique par l'eau), ...) impliquant l'intervention des micro-organismes du sol. Enfin, le pesticide ou ses produits de transformation peuvent interagir avec les constituants du sol pour former des résidus "non extractibles" (Grébil, G. *et al.*, s. d.).

Dans le cadre du projet Fruits des îles inc. les superficies de cultures sont diminuées avec l'installation de la cannebergière comparativement aux cultures de soya et maïs déjà en place. Pour le projet de canneberges, 195 acres seront cultivées alors que 300 acres de cultures conventionnelles sont actuellement cultivées. Cette diminution de superficie de culture entraîne nécessairement une diminution d'application de produits phytosanitaires sur le site et donc de rejet dans l'eau. De plus, le couvert de la culture de canneberges étant dense et permanent, la dispersion des produits phytosanitaires se voit diminuée par une érosion du sol moins importante que pour les cultures ayant un couvert végétal moins dense comme pour le maïs et le soya (Environnement Canada, 2001). De plus, pour une même unité de surface, la culture de canneberges est moins exigeante en termes de produits phytosanitaires que la culture de maïs et de soya. Enfin, l'eau de la cannebergière étant en circuit fermé, le processus de dispersion des produits phytosanitaires est limité.

Fruits des îles inc. s'engage à respecter le guide des bonnes pratiques en production de canneberges (Association des producteurs de canneberges du Québec, s. d.) .

Références :

Association des producteurs de canneberges du Québec. (s. d.). Guide des bonnes pratiques en production de canneberges.  
[http://www.notrecanneberge.com/Attachement/Download?fileName=guide\\_bonnes\\_pratiques\\_canneberge\\_2023.pdf](http://www.notrecanneberge.com/Attachement/Download?fileName=guide_bonnes_pratiques_canneberge_2023.pdf)

Environnement Canada. (2001). Survol des impacts environnementaux potentiels liés à la production de maïs à des fins énergétiques au Québec.  
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/eccc/En56-148-2000-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/eccc/En56-148-2000-fra.pdf)

Grébil, G., Novak, S., Perrin-Ganier, C. et Schiavon, M. (s. d.). La dissipation des produits phytosanitaires appliqués au sol. *Laboratoire Sols et Environnement (LSE), UMR 1120 Université de Lorraine - Institut National de Recherche Agronomique (INRA)*. <https://revue-set.fr/article/view/5912>